Image not found or type unknown

Divorce assurance invalité ayant réglée une partie des biens immo

Par **grisou**, le **27/10/2009** à **00:32**

Bonjour,
ma mise en invalidité m'a permis de régler une partie des mes biens im
mobiliers par l'assurance souscrité je voudrai savoir si dans le divorce
cela apparaitra comme bien personnels mercie de me renseigner lorsque
j'évoque ce sujet mon époux me prend pour une idiote et ne veut rien savoir

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés